

Pratique des IFRS – 1^{ère} partie

PUBLIC VISÉ

Responsables financiers, consolidation et comptables – Contrôleurs financiers – Comptables – Consolidateurs – Contrôleurs de gestion – Experts comptables, Commissaires aux comptes

Pré-requis : cette formation ne nécessite aucun pré-requis particulier.

OBJECTIFS

- ☞ Maîtriser les fondamentaux des normes IFRS
- ☞ Comprendre leur application pratique au sein de l'entreprise
- ☞ Savoir appliquer les IFRS aux transactions les plus courantes
- ☞ Connaître les différences entre règles françaises et IFRS

POURQUOI CHOISIR CETTE FORMATION ?

☞ Que vous soyez à la recherche d'une première approche très complète ou d'une solide révision, cette formation vous permet de comprendre les IFRS, de savoir les appliquer et d'acquérir les « bons réflexes ».

Elle permet ainsi d'acquérir la vision transversale et le recul nécessaires à la mise en pratique professionnelle du référentiel IFRS. Elle constitue la première partie d'une session complète en cinq jours. *Deuxième partie page 69 ci-après.*

Bénéficiez de notre offre spéciale en combinant ces deux formations : 3 520 € HT au lieu de 4 390 € HT (un jour offert)

DURÉE : 3 JOURS

DATES EN PRÉSENTIEL PARIS* :

11-12-13/01/21
05-06-07/07/21
20-21-22/09/21
22-23-24/11/21

DATES EN DISTANCIEL* : 12-13-14/04/21

PRIX : 2 550 € HT

CONTENU

☞ Les fondamentaux des IFRS

- Le cadre conceptuel et la prééminence de la substance sur la forme
- La convergence en France et dans les autres pays
- Les discussions et évolutions récentes

☞ Les actifs

- Les immobilisations corporelles (IAS 16 et les autres normes liées : IAS 20, 23)
- Les immobilisations incorporelles et les dépenses activables (IAS 38)
- Le test de perte de valeur des actifs (IAS 36)
- Les stocks (IAS 2)
- Les contrats de location (IFRS 16) : comptabilisation et présentation de la dette de location et du droit d'utilisation

☞ Les passifs et provisions (IAS 37)

- Les conditions pour la reconnaissance d'une provision
- Les passifs éventuels. Les autres engagements hors bilan.
- Les événements post clôture (IAS 10)

☞ Les engagements sociaux (IAS 19)

- La méthode des unités de crédit projetées. Comprendre et comptabiliser les écarts actuariels. Traiter les changements de régime.

☞ Le traitement des paiements en actions (IFRS 2), notamment des stock options et actions gratuites

☞ La reconnaissance des revenus (IFRS 15)

- L'analyse autour de trois questions : que vend-on, à quel moment et à quel prix ?
- Les cas particuliers : coûts du contrat, échanges en nature, délais de règlement, licences, modification du contrat

☞ Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées (IFRS 5)

☞ Les impacts de la première application du référentiel (IFRS 1)

☞ L'actualité des normes IFRS : les derniers textes parus et les projets en cours

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE ET MODALITÉS D'ÉVALUATION

■ **En amont :** quiz d'auto-évaluation

■ **Pendant la session :** exposé technique accompagné de nombreux cas pratiques. Illustrations tirées de l'actualité, de cas réels rencontrés par les sociétés et/ou de l'expérience terrain de l'animateur. Echange de bonnes pratiques. Les discussions entre participants et avec l'animateur ainsi que les quiz interactifs permettent de s'assurer de l'acquisition des connaissances tout au long de la formation.

■ **En aval :** apports documentaires (synthèse, article ou vidéo).

L'animateur est disponible pour répondre à toute question relevant de la formation.